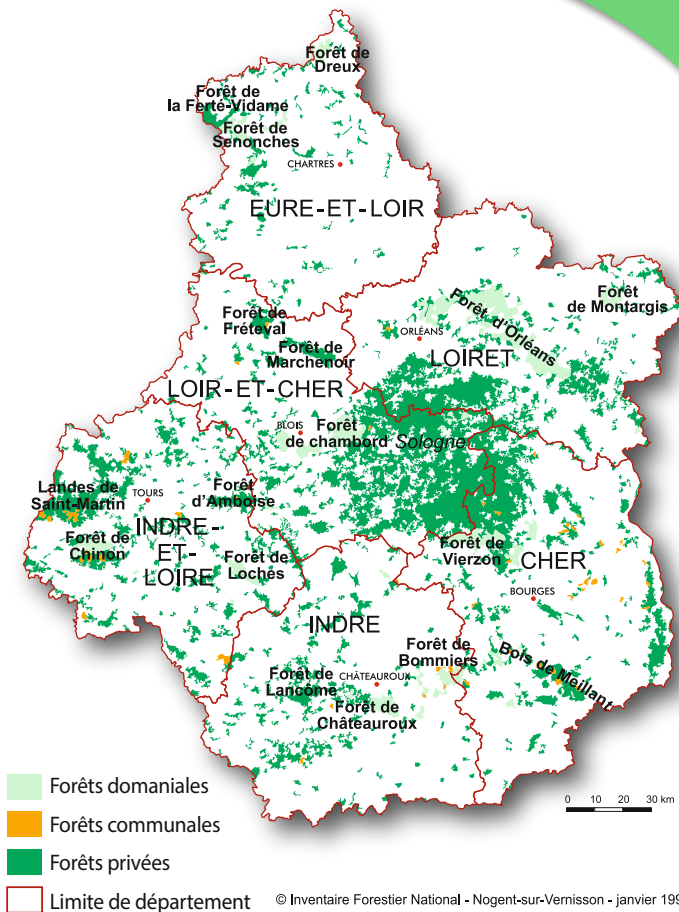


La forêt privée en région Centre



Principaux massifs	2
Une forêt étendue	3
en extension	3
privée à 87 %	4
source d'emplois	5
feuillue	6
aux peuplements variés	7
orientée vers la gestion durable	8
productrice de bois de qualité	9
certifiée pour sa gestion durable	10
riche en biodiversité	11
qui lutte contre l'effet de serre	11
Combattre les idées fausses	12
Contacts	12

Principaux massifs



Une forêt étendue

La **forêt privée** en région Centre couvre :

836 000 ha (sur une totalité de 957 000 ha boisés)

21 % de la surface régionale

La région Centre est la 7^e région la plus boisée de France mais la 6^e pour sa forêt privée.

Surface boisée privée par département

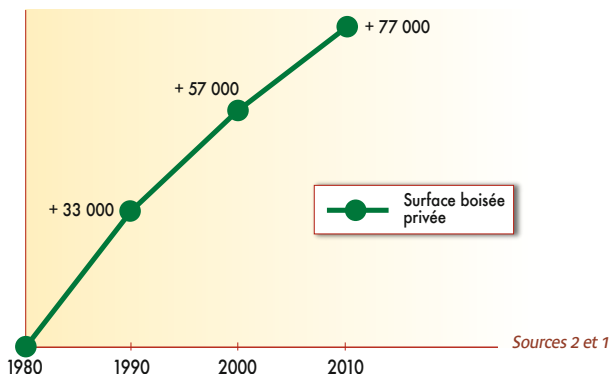
Surface	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Privée (ha)	159 000	61 000	117 000	135 000	211 000	153 000	836 000	12 360 000
Totale (ha)	184 000	73 000	130 000	150 000	228 000	191 000	957 000	16 424 000
Taux de boisement	25 %	12 %	19 %	24 %	36 %	28 %	24 %	30 %

Source 1

Une forêt en extension

La forêt privée **gagne 2 500 ha/an** depuis 35 ans, essentiellement sur les terres agricoles délaissées.

Evolution des surfaces boisées privées depuis 1980



La forêt française n'a jamais été aussi étendue depuis **1000 ans** : il faut remonter au début du moyen âge pour trouver une telle surface boisée.

Une forêt privée à 87 %

Part de la forêt privée dans la surface boisée

Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
86 %	83 %	90 %	90 %	92 %	80 %	87 %

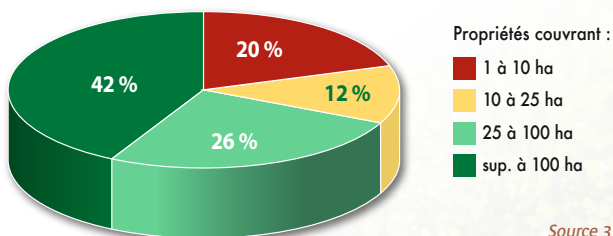
Source 1

54 250 propriétaires détiennent plus d'1 ha (Source 3).

La surface moyenne d'une forêt privée est de **13,3 ha** (8,5 ha pour la France). La région Centre possède de gros domaines mais aussi de très petites propriétés, notamment dans les vallées (moins de 1 ha).

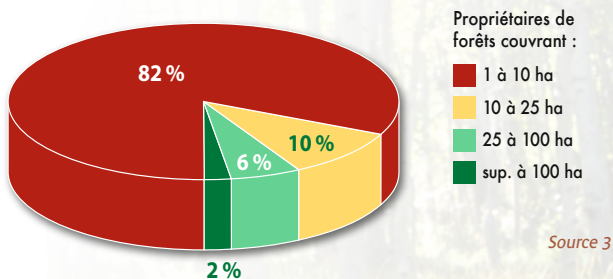
Propriétés privées par classe de surface

En surface :



20 % de la surface boisée sont constitués de propriétés de 1 à 10 ha.

En nombre de propriétaires :



82 % des propriétaires possèdent des forêts couvrant 1 à 10 ha. **2 %** des propriétaires détiennent **44 %** de la surface privée (forêts de plus de 100 ha).

61 % des propriétaires sont retraités.

50 % ont reçu leur forêt en héritage (Source 4).

Une forêt source d'emplois

La forêt de la région procure **20 000 emplois** (2 % de la population active régionale), dont 1150 emplois directs. (Source 5) Elle est le point de départ d'une vaste filière aux produits diversifiés : ameublement, bâtiment, papier, énergie...

Elle fait appel à de nombreux métiers tout au long de son développement :

La forêt naît ; si les arbres ont été plantés ou semés, les graines ou plants ont été produits par des **pépiniéristes** (3^e région productrice).

Elle grandit et nécessite des soins ; les **entrepreneurs de travaux** forestiers nettoient et dégagent les jeunes tiges.



Elle se développe et devient touffue ; les arbres se gênent, ils ne peuvent plus développer leurs branches, il est temps d'éclaircir : les **bûcherons** coupent les arbres les moins beaux pour laisser davantage d'espace aux plus prometteurs.

Ces éclaircies se répètent régulièrement pour éviter aux tiges de souffrir, jusqu'à leur complète maturité. L'arbre laisse alors place à d'autres jeunes et commence une nouvelle vie, celle du bois (hors forêt).

Pour mener à bien ces différentes étapes, la forêt emploie aussi des **gestionnaires**, des **gardes**, des **conseillers**, des **chercheurs**...



Différents organismes accompagnent également les propriétaires dans leur gestion :

Les **Syndicats des Forestiers privés** défendent les intérêts de la forêt privée : assurance, réglementation, fiscalité, économie...

Le **CRPF** oriente la gestion des forêts privées ; il agréé les documents de gestion durable qui guident les travaux forestiers et coupes de bois et il forme les propriétaires.

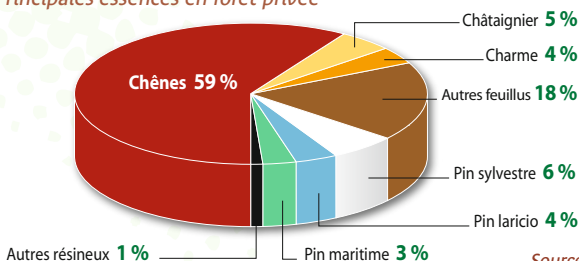
Les **Organismes de développement** regroupent les propriétaires qui souhaitent partager leur expérience et en découvrir de nouvelles. Ce sont les CETEF, GEDEF, GDF, GVF.

Les **Coopératives, experts et gestionnaires forestiers professionnels** gèrent les forêts que leur confient certains propriétaires, organisent les travaux et les ventes de bois.

Une forêt feuillue

Les forêts de la région Centre occupent généralement des sols pauvres avec faible pluviosité, sauf sur ses pourtours. Ces conditions naturelles difficiles limitent les espèces aux plus frugales.

Principales essences en forêt privée



Source 1

Près de 90 % de la forêt privée sont feuillus.

Les chênes couvrent 3/5 de la surface boisée. On distingue deux espèces très ressemblantes :

Le chêne pédonculé tient son nom de la tige qui relie le gland à la branche. Il réclame de la **lumière** et des sols bien alimentés en **eau l'été**. Il aime aussi conquérir de nouvelles terres même si elles ne lui conviennent pas. On veillera donc pour sa bonne santé à le maintenir seulement là où les conditions lui sont favorables.



Chêne pédonculé



Chêne sessile

Le chêne sessile, au gland directement inséré sur la branche, est **moins exigeant**. Il parvient à se développer en conditions plus difficiles. On le préférera donc sur la plupart de nos sols, particulièrement si le climat devient plus rude (sécheresse).

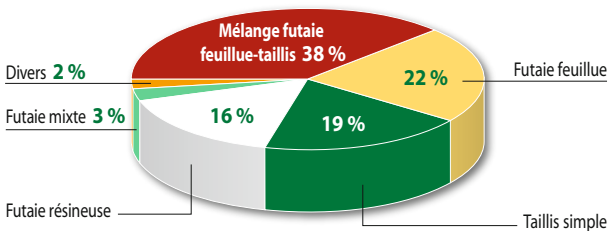
Les résineux couvrent 14 % de la surface. Il s'agit essentiellement des pins sylvestre, maritime, laricio.

On les trouve parfois en mélange avec des chênes ou châtaigniers.

Les peupliers occupent une surface limitée (près de 21 000 ha) surtout dans les vallées. Ils jouent un rôle économique important.

Une forêt aux peuplements variés

Proportion des différents types de peuplement en forêt privée



Source 1

Le taillis simple

Les arbres sont coupés tous les 25 à 35 ans sur l'ensemble de la parcelle. Ils repoussent ensuite à partir des souches (rejets), sans autre intervention jusqu'à la prochaine coupe. Les bois produits sont de petite dimension et de faible valeur : piquets, bois de feu et d'industrie.



La futaie régulière

Les arbres sont de grosseurs et d'âges voisins. Ils sont issus de semis ou plantation. La gestion consiste à donner progressivement de la place aux plus beaux sujets (éclaircies). La dernière coupe récolte l'ensemble du peuplement au bout de 60 à 200 ans selon l'essence et la gestion. Elle est suivie d'une régénération par semis naturel ou plantation. Les produits obtenus sont de qualité (bois d'œuvre).



Le mélange futaie-taillis

Ce peuplement mêle des arbres de futaie d'âges et dimensions variés et du taillis. Il est souvent issu des anciens taillis sous futaie qui récoltaient tous les 20 à 30 ans la totalité du taillis et les arbres mûrs de la futaie (bois de feu et bois d'œuvre). Il évolue généralement vers la futaie régulière ou la futaie irrégulière.

La futaie irrégulière

Les arbres sont **d'âge et de grosseur variés**. Le taillis est régulièrement éclairci dans un but cultural : il filtre la lumière parvenant sur les troncs et au sol (maîtrise de la végétation concurrente des semis). Les coupes ont plusieurs objectifs simultanés : récolte des arbres mûrs, éclaircie de ceux qui se gênent, dégagement des jeunes bois, suivi de la régénération.



Une forêt orientée vers la gestion durable

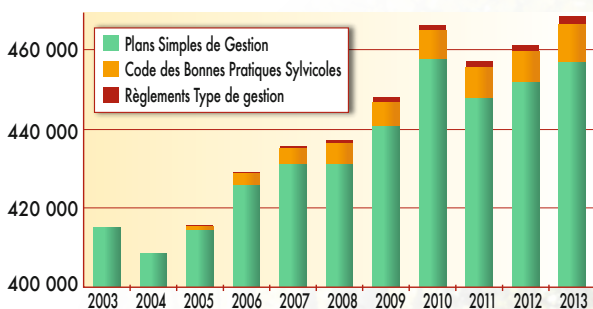
Depuis l'Edit de Brunoy (1347) la réglementation française encadre les coupes de bois pour assurer l'avenir des forêts. Le propriétaire dispose alors de différents documents pour gérer durablement sa forêt :

- le **Plan Simple de Gestion est obligatoire** pour toute forêt de plus de 25 ha, facultatif entre 10 et 25 ha. Etabli par le propriétaire et agréé par le CRPF*, il prévoit un programme de coupes et travaux sur 10 à 20 ans.
- le **Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles** et les **Règlements Types de Gestion**. Ils s'adressent aux propriétaires de moins de 25 ha. Ils prévoient un programme de coupe et travaux par type de peuplement, auquel le propriétaire adhère.

56 % de la forêt privée régionale est gérée suivant un document de gestion validé, soit 468 500 ha.

La région Centre se caractérise par un très grand nombre de Plans Simples de Gestion (1^{er} région en nombre, 2^e en surface).

Surface sous documents de gestion en région Centre



Source 6

Les forêts privées intègrent généralement plusieurs objectifs concomitants :

- économique : production de bois
- écologique : gestion en faveur de la biodiversité, préservation des milieux écologiquement riches...
- social : emploi, protection de l'air et de l'eau, paysage, chasse (c'est une activité importante dans la région ; elle doit chercher à maintenir l'équilibre entre le gibier et son milieu et assurer le renouvellement des forêts)...

Cette **gestion multifonctionnelle** s'inscrit dans le développement durable pour garantir aux générations futures une forêt au moins aussi belle, riche et productive qu'aujourd'hui.

Une forêt productrice de bois de qualité

La région Centre représente :

- **2,2 millions de m³ de bois par an**, soit 6 % du volume total exploité en France,
- la **1^{re} région productrice de chêne de qualité supérieure** (placages, tonnellerie...),
- la 2^e productrice de chêne (toutes qualités),
- la 2^e productrice de pin,
- la 6^e productrice de peuplier : cette essence fournit 11 % du bois d'œuvre de la région.

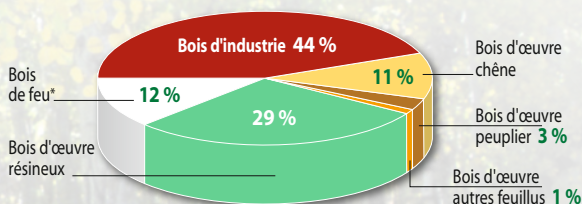
Le **bois d'œuvre** (34 % du volume) est destiné aux utilisations nobles (tonnellerie, menuiserie, parquet, construction...).

Le **bois d'industrie** représente un peu plus de la moitié des volumes exploités en région. Il est généralement réduit en copeaux pour la fabrication de panneaux de particules, de papier...

Le bois de chauffage commercialisé représente 300 000 m³/an. Cette énergie se développe, notamment sous forme de copeaux (plaquettes).



Proportion des différentes essences de bois d'œuvre et bois d'industrie



*commercialisé en circuit régulier

Source 7



La forêt privée coupe moins de bois qu'elle n'en produit

85 % du volume de bois sur pied de la région se situe en forêt privée. Celle-ci ne coupe que 60 % de l'accroissement annuel. Elle peut donc augmenter ses récoltes sans risque pour l'avenir.

Une forêt certifiée pour sa gestion durable



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

La certification de la gestion durable des forêts garantit au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts gérées durablement. Plusieurs systèmes existent dans le monde ; la France s'est orientée en majorité vers le PEFC (Programme de reconnaissance des forêts certifiées), leader mondial.

27 % de la forêt privée régionale est certifiée PEFC pour la gestion forestière durable (2^e rang national).

Le propriétaire s'engage volontairement dans cette démarche. Ses interventions doivent alors intégrer toutes les fonctions de la forêt, la renouveler et la faire vivre. Cet engagement est soumis à contrôle.



Salon de jardin en hêtre certifié PEFC

30 % des bois récoltés en région Centre sont certifiés PEFC.

(Source 7)

Après la forêt c'est toute la chaîne d'exploitation et de transformation des bois qui doit être certifiée pour pouvoir apposer le label sur les produits.

On trouve la marque PEFC sur tout type de produit bois : meubles, parquets, jouets, papiers, magazines...

En achetant des produits PEFC, le consommateur contribue à la gestion durable des forêts et à leur prospérité.

Une forêt riche en biodiversité

Par la diversité de ses milieux, de ses peuplements et de ses propriétaires la forêt privée offre une grande diversité biologique.

La région se situe au carrefour de trois zones géographiques qui lui confèrent une richesse particulière. Cette diversité est favorisée par la gestion patrimoniale que mènent les propriétaires privés.



Le réseau européen Natura 2000 recense dans les forêts privées de la région Centre :

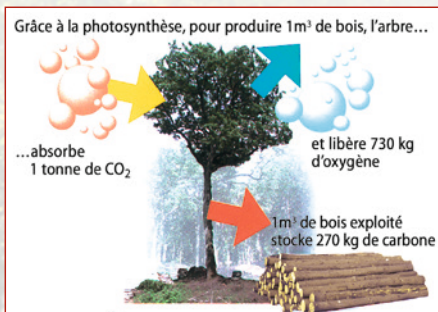
- 10 habitats et 12 espèces d'intérêt européen (chauves-souris, insectes, batraciens) répartis sur 41 sites (266 000 ha boisés),
- 13 espèces d'oiseaux sur 18 Zones de Protection Spéciales (121 000 ha).

La Sologne constitue le plus grand site terrestre européen de ce réseau (346 000 ha).
(Source : DREAL Centre)



Une forêt qui lutte contre l'effet de serre

L'arbre stocke du CO₂ grâce à la photosynthèse (plus qu'il n'en rejette par respiration). Ce CO₂ reste séquestré dans le bois après abattage, sous forme de meubles... L'utilisation de bois permet donc de lutter contre l'effet de serre.



1 m³ de bois utilisé = 1 tonne de CO₂ séquestrée

Quand les forêts sont gérées durablement, elles sont renouvelées donc elles réamorcent ce stockage ; c'est ce qu'on appelle «la pompe à carbone». Donc **utiliser du bois, c'est bon pour la planète.**

Les constructions en bois luttent contre l'effet de serre : stockage de CO₂, isolation performante...



Combattre les idées fausses

La surface de la forêt diminue **FAUX**

En région Centre, elle augmente de 2 500 ha/an depuis 35 ans.

La forêt appartient à tout le monde **FAUX**

87 % de la forêt de la région appartiennent à des propriétaires privés.

Il y a plus de résineux en région Centre **FAUX**

86 % de la forêt privée sont feuillus.

Acheter du bois c'est détruire les forêts **FAUX**

En utilisant du bois certifié on participe à l'entretien des forêts car on favorise leur gestion durable, c'est-à-dire une production qui intègre notamment biodiversité et agrément.

En plus, le bois stocke du CO₂ lors de la photosynthèse. Donc utiliser du bois participe à la lutte contre l'effet de serre.

1 m³ de bois utilisé = 1 tonne de CO₂ séquestrée

Contacts

**Centre Régional de la Propriété Forestière
d'Ile-de-France et du Centre**

02 38 53 07 91 ou ifc@crpf.fr – www.crpf.fr/ifc

Syndicats des Forestiers Privés

Cher : 02 48 70 45 60

Eure-et-Loir : 02 37 24 46 87

Indre : 02 54 61 61 61

Indre-et-Loire : 02 47 38 53 73

Loir-et-Cher : 02 54 55 80 00

Loiret : 02 38 62 45 13

www.foretpriveefrancaise.com

Arbocentre

(Association Interprofessionnelle de la filière bois en région Centre)

02 38 41 80 00 ou arbocentre@orleans.inra.fr – www.arbocentre.asso.fr

PEFC-Ouest

(Programme de reconnaissance des forêts certifiées)

02 40 40 26 38 ou ouest@pefc-france.org – www.pefc-france.org

Sources

Sources des données statistiques :

1 : Inventaire Forestier National - Campagne 2008 - 2012

2 : Agreste – Statistique agricole annuelle : Utilisation du sol

3 : Cadastre 2009

4 : Agreste - enquête sur la structure de la forêt privée en 2012

5 : Estimation Arbocentre 2014

6 : CRPF 2014

7 : Agreste-enquête exploitation forestière et scierie 2014

Crédits photos : CRPF Ile-de-France - Centre, CNPF, Leroy-merlin, CRPF Bourgogne.

